

L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE



Diplôme d'Etat de Cadre de santé *Diplômés de 2015*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, la Région, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants diplômés portant, notamment, sur leur devenir à 12 mois.

Les deux premières vagues de l'enquête ont concerné les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, les diplômés de 2014 (cf. publications de novembre et décembre 2015).

La quatrième vague, dont les résultats sont présentés ci-après, porte sur les diplômés de 2015, soit 1 651 personnes. Elle concerne exclusivement les diplômés sortants des instituts de formation situés sur le territoire auvergnat (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme).



LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2016 s'est déroulée de juin à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balaye l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la nature du parcours de formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, effectifs, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne est sans emploi, la cause et le détail de sa situation.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2016, **quelques évolutions** :

- ✓ une montée en puissance de la collecte d'informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation, directement auprès des instituts de formation (pour 34 des 37 sites, contre 18 des 31 sites l'année précédente),
- ✓ de nouvelles certifications enquêtées, le Certificat de capacité d'orthoptiste et le DE d'ergothérapeute.

A noter cependant que, bien que l'enquête reste sur le périmètre **Auvergne**, des résultats intègrent déjà la dimension rhônalpine (cf. mobilités résidence – formation - travail).

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2015, une session d'examen s'est déroulée en juin pour la formation de cadre de santé. Pour rappel, la durée de cette formation étant de 1 an, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2014.

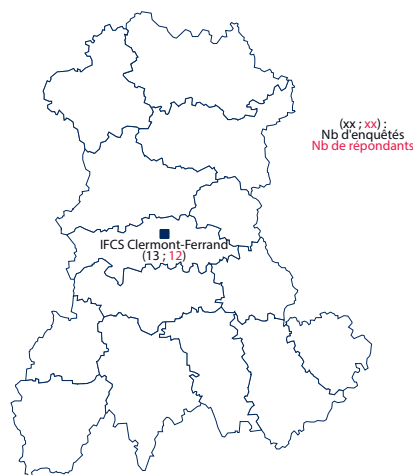
12 des 13 diplômés interrogés ont répondu au questionnaire à 12 mois, soit un **taux de réponse de 92%**, supérieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (71%) et à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (69% soit 918 répondants pour 1 336 sortants).

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations paramédicales et de sages-femmes.

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.

LE PROFIL DES DIPLÔMÉS

- ✓ Le public des diplômés est quasi exclusivement féminin (à 92%) et tous ont plus de 30 ans*.
- ✓ Un seul institut (IFCS) propose la formation de cadre de santé en Auvergne (COTEF de Clermont-Ferrand).



LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Sur les 12 répondants :

- ✓ 10 résidaient en Auvergne avant leur entrée en formation, dont 6 sur le COTEF de Clermont-Ferrand, COTEF de formation. 2 résidaient hors Auvergne (aucun rhônalpin parmi ces derniers).
- ✓ tous étaient **actifs occupés avant d'entrer en formation**, salarié ou profession libérale du secteur sanitaire, social ou médico-social (y compris transport sanitaire).
- ✓ tous étaient titulaires d'un diplôme de **niveau supérieur au bac avant leur entrée en formation**, 10 détenant un diplôme d'infirmier en soins généraux et 2 un diplôme d'infirmier de bloc opératoire ou d'infirmier puériculteur.
- ✓ A l'entrée en formation, 9 avaient obtenu leur dernier diplôme depuis **10 ans ou plus** (en moyenne depuis 14,5 ans).

LA SITUATION DES DIPLÔMÉS PENDANT LA FORMATION

Sur les 12 répondants :

- ✓ 11 avaient le statut de salarié et 1 un autre statut (non précisé).
- ✓ 11 répondants déclaraient avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne, sous la forme d'une rémunération employeur.

* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 1 an inférieur.



LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Quelle était leur situation professionnelle ?

92% des diplômés **étaient en emploi 12 mois** après la formation (11 personnes), soit un taux d'emploi en retrait de 2 points par rapport à celui de l'ensemble des diplômés des formations sanitaires.
1 personne était dans une autre situation.

NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

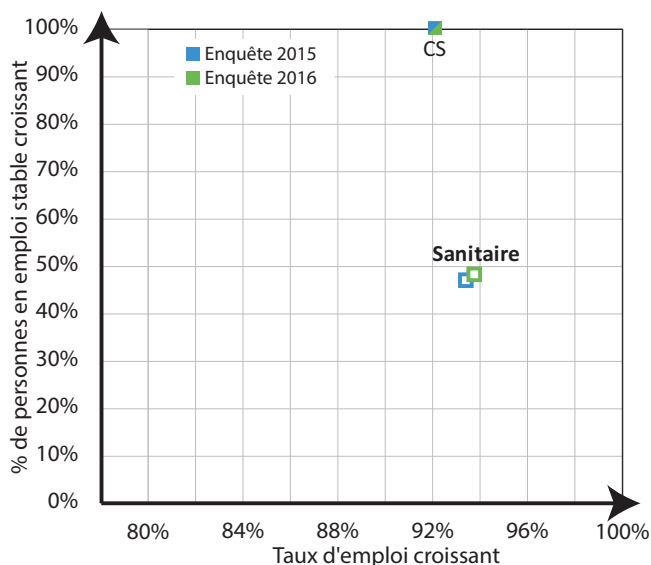
Sur les 11 répondants en emploi :

- ✓ tous exerçaient **le métier de cadre de santé**.
- ✓ tous étaient en **emploi stable*** (*versus* 48%), dont 8 titulaires ou stagiaires de la Fonction publique et 3 CDI. Aucun n'était en contrat aidé.
- ✓ tous exerçaient leur activité **à temps plein** (*versus* 89%).
- ✓ 10 exerçaient leur activité au sein **d'un établissement hospitalier** et 1 au sein **d'un organisme de formation**.
- ✓ 10 exerçaient leur activité au sein **d'une structure de 500 salariés ou plus** et 1 dans un établissement de 10 à 49 salariés.
- ✓ 10 déclaraient gagner **de 1 800 à 2 600 € nets mensuels** (*versus* 36% pour les formations sanitaires) et 1 plus. Le salaire net mensuel moyen est de **2 265 €** (1 598 € par l'ensemble des formations sanitaires).
- ✓ 10 ont obtenu leur emploi au maximum **3 mois après leur sortie de formation**. L'employeur précédent est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (7 citations), devant les candidatures spontanées (2 citations).
- ✓ 9 **travaillaient en Auvergne** dont 5 sur le **COTEF de Clermont-Ferrand**.
- ✓ 1 avait occupé un autre emploi depuis sa sortie de formation, de type durable (CDI, libéral...), différent de l'actuel poste mais en lien avec la formation et auprès du même employeur qu'actuellement.

SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

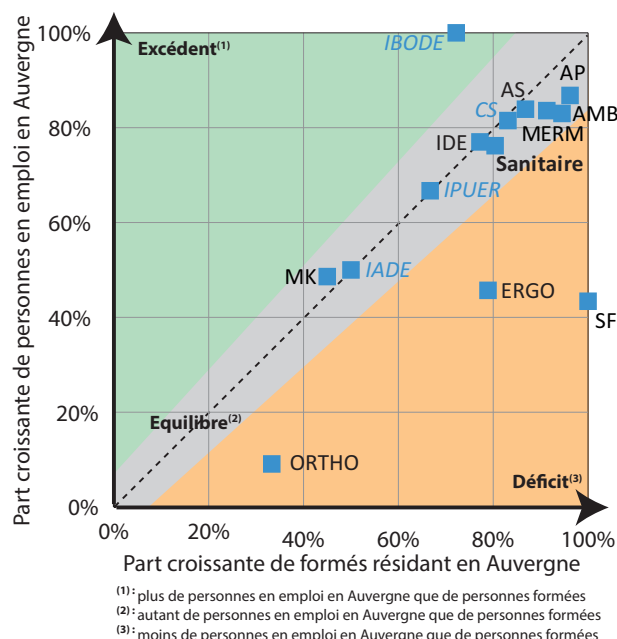
Les indicateurs d'emploi pour les cadres de santé sont éloignés des valeurs moyennes toutes formations sanitaires confondues : le taux d'emploi est inférieur de 2 points et la part d'emploi stable supérieure de 52 points. La situation est **stable** entre les diplômés de 2014 et ceux de 2015.



* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales

Lieux de résidence antérieure et de travail à 12 mois

Pour l'Auvergne, le solde des cadres de santé est équilibré. Ainsi, les formés étaient à 83% des résidents auvergnats et 82% occupent un emploi en Auvergne (situation plus favorable que la moyenne toutes formations sanitaires confondues).



(1) : plus de personnes en emploi en Auvergne que de personnes formées
(2) : autant de personnes en emploi en Auvergne que de personnes formées
(3) : moins de personnes en emploi en Auvergne que de personnes formées



L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE

GLOSSAIRE

AMB : Ambulancier

AP : Auxiliaire de Puériculture

AS : Aide-Soignant

CS : Cadre de Santé

ERGO : Ergothérapeute

FP : Fonction Publique

IADE : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

IBODE : Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé
d'Etat

IDE : Infirmier Diplômé d'Etat

IPUER : Infirmier Puériculteur

MERM : Manipulateur en électroradiologie médicale

MK : Masseur-kinésithérapeute

ORTHO : Orthoptiste

SF : Sage-Femme



 **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>
<http://www.pro.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

